

Rapport financier annuel 2017

Sommaire

1	Rapport de gestion du Conseil		3 Comptes au 31 décembre 2017	p. 13
	d'administration	p. 4	Rapport des commissaires aux comptes	
	Risques relatifs aux marchés	p. 4	sur les comptes annuels	p. 13
	Activité de l'exercice en 2017	p. 4	Compte de résultat	p. 16
	Environnement	p. 4	Bilan	p. 17
	Faits marquants	p. 4	Tableau de flux de trésorerie	p. 18
	Evènements intervenus depuis la cloture	p. 5	Annexes aux comptes	p. 19
	Perspectives de l'année 2018	p. 5	Faits marquants de l'exercice	p. 19
	Filiales et participations	p. 6	Principes, règles et méthodes comptables	p. 19
	Informations relatives au capital	p. 6	Immobilisations financières	p. 21
	Résultats financiers de l'exercice 2017	p. 6	Créances	p. 21
	Information relative aux délais de paiement	p. 6	Capitaux propres	p. 22
	Affectation du résultats	p. 6	Emprunts obligataires et assimilés	p. 23
	Information sur les conventions	p. 7	Emprunts et dettes financières diverses	p. 24
	Participation des salariés au capital	p. 7	Dettes d'exploitation	p. 24
	Contrôle des commissaires aux comptes	p. 7	Charges d'exploitation	p. 24
	Commissaires aux comptes	p. 7	Charges financières	p. 25
	Rapport sur les conséquences environnemen	itales	Produits financiers	p. 25
	et sociales de l'activité	p. 7	Engagements hors-bilan	p. 26
	Conseil d'Administration	p. 8	Consolidation	p. 27
			Intégration fiscale	p. 27
2	Rapport du Conseil d'Administration su	r le	Personnel et organes de direction	p. 27
	gouvernement d'entreprise	p. 9		
	Rapport du Conseil d'Administration	p. 9		

Rapport financier annuel 2017

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le Rapport de gestion du Conseil d'administration figurant en pages 4 à 8 du présent Rapport financier annuel présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elle est confrontée. »

A Courbevoie le 26 avril 2018

Patrick de La Chevardière Président-Directeur général

Rapport de gestion du Conseil d'administration

RISQUES RELATIFS AUX MARCHES

Total Capital International réalise la plupart de ses opérations en couverture des besoins de liquidité et de risque de taux du groupe TOTAL. Les positions ouvertes, c'est-à-dire spéculatives, sont prises dans le respect des limites accordées par le Président Directeur Général. Total Capital International réalise également des opérations de change, principalement pour la couverture de ses intérêts en devises ainsi que dans le cadre d'opérations de change à terme avec des filiales.

ACTIVITES DE L'EXERCICE 2017

Environnement

L'activité économique mondiale continue de s'affermir. Selon les estimations, la production mondiale a progressé de 3,7 % en 2017, soit 0,1 point de plus que prévu à l'automne dernier et un demi point de plus qu'en 2016.

En 2017, environ 120 pays, qui représentent trois quarts du PIB mondial, ont enregistré une accélération de leur croissance sur un an : il s'agit de l'accélération synchronisée de la croissance mondiale la plus large depuis 2010. Parmi les pays avancés, la croissance au troisième trimestre de 2017 a été plus élevée que prévu à l'automne dernier, notamment en Allemagne, en Corée, aux États-Unis et au Japon. Pour ce même trimestre, des pays émergents et des pays en développement importants, parmi lesquels l'Afrique du Sud, le Brésil et la Chine, ont aussi enregistré une croissance supérieure aux prévisions de l'automne. Selon des données à fréquence élevée et des indicateurs du climat des marchés, cette dynamique solide a persisté au quatrième trimestre.

Cette dynamique devrait persister en 2018 et en 2019 : la croissance mondiale a été révisée à la hausse, à 3,9 %, pour les deux années (0,2 point de plus que les prévisions de l'automne dernier). Pour l'horizon de prévision à deux ans, les révisions à la hausse des perspectives de l'économie

mondiale tiennent principalement aux pays avancés, où il est maintenant prévu que la croissance dépassera 2 % en 2018 et en 2019, car l'on s'attend à ce que les conditions financières mondiales favorables et le climat de marché positif contribueront à maintenir l'accélération récente de la demande, en particulier de l'investissement, avec un impact notable sur la croissance dans les pays où les exportations sont élevées.

En outre, la réforme fiscale aux États-Unis et la relance budgétaire qui y est liée devraient accélérer temporairement la croissance américaine pendant cette période, avec des répercussions favorables sur la demande dans les partenaires commerciaux des États-Unis, en particulier le Canada et le Mexique.

Les rendements allemands 10 ans sont passés de 0,2 04% au 31 décembre 2016 à 0,423% au 31 décembre 2017.

Aux Etats unis les rendements Treasuries 10 ans sont passés de 2,444% au 31 décembre 2016 à 2,405% au 31 décembre 2017. L'Euribor 3 mois est à -0.329% au 31 décembre 2017 (vs -0,319% au 31 décembre 2016). D'autre part, le Libor USD 3 mois est à 1.694% au 31 décembre 2017 (vs. 0,998% au 31 décembre 2016).

L'indice Itraxx Main (composé des 125 CDS 5 ans les plus liquides sur des emprunteurs Investment Grade) est passé de 72,35 bp au 31 décembre 2016 à 44,83 bp au 31 décembre 2017.

En 2017, l'euro s'est apprécié par rapport au dollar, son cours cotait à 1.1993 USD/EUR contre 1.0541 USD/EUR le 31 décembre 2016. L'euro s'est également apprécié par rapport à la Livre Sterling, cotant 0.8872 GBP/EUR le 31 décembre 2017 contre 0.8562 GBP/EUR au 31 décembre 2016.

Faits Marquants

L'année 2017 a été marquée par la poursuite de l'activité de votre Société sur les marchés de capitaux, par la mise en œuvre des programmes d'émissions de dette diversifiés décrits ci-après, le cas échéant associés à une activité de gestion de taux.

Programme EMTN

Votre Société agit aux côtés de TOTAL S.A., Total Capital et Total Capital Canada, comme émetteur principal sous un programme d'un montant de 35 G EUR sous garantie TOTAL S.A.

En 2017, votre Société a émis 2,1 G USD (après swaps, converti au taux de conversion propre à chaque émission) d'emprunts ce qui porte au 31 décembre 2017 à 16,8 G USD (après swaps, converti au taux de conversion propre à chaque émission) l'encours des fonds levés par Total Capital International dans le cadre de ce programme.

· Programme-cadre américain (Shelf)

Votre société agit aux côtés de TOTAL S.A. Total Capital et Total Capital Canada, comme émetteur principal, sous garantie TOTAL S.A., sous un programme enregistré auprès de la Securities & Exchange Commission (US SEC Registered Shelf).

Votre Société n'a pas émis sur ce programme en 2017, et l'encours des fonds levés par Total Capital International dans le cadre de ce programme au 31 décembre 2017 est de 7,8 G USD (après swaps, converti au taux de conversion propre à chaque émission).

• Programme obligataire australien (AMTN)

Votre société agit aux côtés de TOTAL S.A. Total Capital et Total Capital Canada, comme émetteur principal, sous un programme d'un montant de 2 G AUD, sous garantie TOTAL S.A..

En 2017, votre Société n'a pas émis sur ce programme, et l'encours des fonds levés par Total Capital International dans le cadre de ce programme au 31 décembre 2017 est de 0,4 G USD.

• Émissions Obligataires hors programmes

En 2017, Total Capital International n'a pas émis d'emprunts obligataires hors programmes.

Agences de Notation

Nous vous informons que les programmes d'émissions de Total Capital International font l'objet d'une notation à long terme et à court terme par Standard and Poor's : A+/A-1 avec une perspective Stable, et par Moody's : Aa3/P-1 avec une perspective Stable.

Ces notations ont été rendues possibles par l'émission d'une garantie TOTAL S.A adossée à ces programmes.

Le 27 novembre 2017, l'agence Standard and Poor's, a annoncé le relèvement de la perspective de la notation de la dette à long terme de Total S.A., de négatif à Stable.

• Garanties de TOTAL S.A.

Au 31 décembre 2017, les porteurs de titres émis dans le cadre des programmes de Total Capital International bénéficient de la garantie de TOTAL S.A., renouvelée par le Conseil d'Administration du 8 février 2017, jusqu'à hauteur du plafond qui est actuellement, pour le programme EMTN de 35 G EUR et pour le programme AMTN de 2 G AUD. Les porteurs de titres émis dans le cadre des programmes de Total Capital International bénéficieront aussi de la garantie de TOTAL S.A. en 2018.

Nous vous rappelons que votre Société n'a pas émis en 2017 sous son programme US SEC Registered Shelf sous garantie TOTAL S.A. La Société n'a pas encore émis sous ce même programme en 2018 mais pourrait utiliser ce programme cette année pour d'autres émissions obligataires.

Nous vous rappelons qu'aucun investissement ni aucun désinvestissement n'a été réalisé au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2017.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement particulier n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

PERSPECTIVES DE L'EXERCICE 2018

Sur l'exercice 2018, votre Société continuera à apprécier les opportunités de marché afin de poursuivre ses interventions.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Prise de participation

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2017, votre Société n'a pris aucune participation dans une autre société.

Sociétés contrôlées

La Société ne contrôle aucune société au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce.

INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL

Répartition du capital

La répartition du capital est restée inchangée au cours de l'exercice 2017.

Le capital social de 300 000 euros est divisé en 30 000 actions au nominal de 10 euros.

Conformément aux dispositions légales, nous vous indiquons que l'actionnariat de votre Société reste inchangé : l'actionnaire majoritaire de votre Société demeure la Société TOTAL S.A. (siège social : 2, place Jean Millier - 92400 COURBEVOIE) qui détient 99,98 % du capital. Les administrateurs de votre Société détiennent 0,02% du capital.

Participation des salariés au capital

La Société ne dispose d'aucun effectif salarié propre.

RESULTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2017

Les comptes annuels de l'exercice 2017 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Le bilan et le compte de résultat de l'exercice ainsi que le tableau des résultats prévu par l'article

R. 225-102 du Code de commerce ont été mis à votre disposition.

Total des produits et des charges

Pour l'année 2017, le total des produits financiers est de 468 097 639 euros, le total des produits d'exploitation et les produits exceptionnels sont nuls. Ainsi, le total des produits de l'exercice 2017 s'élève

à 468 097 639 euros.

Pour l'année 2017, le total des charges d'exploitation s'élève à 1 641 159 euros, le total des charges financières s'élève à 456 175 642 euros et celui des charges exceptionnelles est nul. Par ailleurs, le total de l'impôt sur les bénéfices pour

l'année 2017 s'élève à 3 514 856 euros. Ainsi, le total des charges de Total Capital International, y compris l'impôt sur les bénéfices, pour l'année 2017 s'élève à 461 331 657 euros.

Résultat d'exploitation, résultat exceptionnel, résultat net Pour l'exercice clos au 31 décembre 2017, le résultat d'exploitation présenté se solde par une perte de 1 641 159 euros, le résultat financier se solde par un bénéfice de 11 921 997 euros, le résultat exceptionnel est nul et le résultat net se solde par un bénéfice de 6 765 982 euros.

Réserve légale (Article L. 232-10 du Code de commerce)
L'obligation légale de doter la réserve légale de 10% du capital social (soit 30 000 euros) est respectée conformément à l'Article 232-10 du Code de commerce.

INFORMATION RELATIVE AUX DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET

CLIENTS (ART. L. 441-6-1 ET D. 441-4 DU CODE DE COMMERCE)

Il n'existe pas dans les comptes de la société, à la date de clôture de l'exercice

- de factures reçues et non réglées dont le terme est échu
- de factures émises et non réglées dont le terme est échu

AFFECTATION DU RESULTAT

Proposition d'affectation du résultat

Compte tenu du report à nouveau des exercices précédents (8 895 771 euros), le bénéfice distribuable de l'exercice ressort à 15 661 753 euros. Nous vous proposons d'affecter la totalité du bénéfice distribuable au compte report à nouveau.

Capitaux propres après affectation du résultat

Après affectation du résultat, les capitaux propres s'élèveront à 15 991 753 euros.

Distributions de dividendes au titre des trois derniers exercices

Il est rappelé qu'il n'y a pas eu de distribution de dividende au titre de l'exercice 2016, qu'un dividende global de 4 980 000 euros a été distribué au titre de l'exercice 2015 et qu'un dividende global de 3 282 000 euros a été versé au titre de l'exercice 2014.

Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'Article R. 225-102 du Code de commerce le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

Dépenses et frais généraux non déductibles fiscalement – dépenses somptuaires

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

INFORMATION DES ACTIONNAIRES SUR LES CONVENTIONS (Article L. 225-37-4 -2°)

Les informations figurent dans le Rapport sur le gouvernement d'entreprise en deuxième partie.

CONTROLES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Dans le cadre de sa mission, les Commissaires aux comptes ont établi un rapport sur les comptes de

l'exercice, un rapport spécial sur les opérations visées par les articles L. 225-38 et suivants du Code de

commerce ainsi que le rapport prévu par l'article L.823-16 du Code de commerce au Conseil

d'administration remplissant la fonction de Comité d'audit .

SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les Commissaires aux comptes de Total Capital International sont les suivants :

Commissaires aux Comptes titulaires :

- ERNST & YOUNG Audit, renouvelé par l'AGO du 31 mars 2016/ fin de mandat AGO 2022 statuant sur les comptes de 2021
- KPMG SA, renouvelé par l'AGO du 31 mars 2017 / fin de mandat AGO 2023 statuant sur les comptes de 2022

Commissaires aux Comptes suppléants :

• AUDITEX SA , renouvelé par l'AGO du 31 mars 2016 / fin de mandat AGO 2022 statuant sur les comptes de 2021

RAPPORT SUR LES CONSEQUENCES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES DE L'ACTIVITE

Votre Société est soumise aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce qui prévoit la communication d'informations sur la manière dont la Société prend en compte les conséquences sociales environnementales de son activité ainsi que sur ses engagements en faveur du développement durable et en faveur de la lutte contre les discriminations et de la promotion des diversités. Compte tenu de la nature des activités de Total Capital International et de son organisation, les informations requises n'apparaissent pas pertinentes. En effet, Total Capital International est une filiale financière de TOTAL S.A. qui a pour objet de procéder à l'émission de titres de créance ou d'autres instruments sur les marchés financiers afin de financer les besoins généraux du Groupe Total et de ses filiales. Total Capital International ne détient aucune filiale et n'emploie pas de salariés.

Le Document de référence de TOTAL S.A., disponible sur le site Internet www.total.com, présente les informations sociales, environnementales et sociétales du Groupe Total.

Nous vous invitons à vous prononcer sur les résolutions soumises à votre approbation.

Conseil d'administration

La composition du Conseil d'Administration au 31 décembre 2017 est la suivante :

Patrick de la CHEVARDIERE

Président Directeur-général

Sociétés françaises

Président Directeur Général d'ELF AQUITAINE Administrateur de TOTAL CAPITAL

Dominique GUYOT

Administrateur

Sociétés françaises

Directeur Général Délégué de SOFAX Banque Administrateur de TOTAL CAPITAL

Hervé JASKULKE

Administrateur

Sociétés françaises

Administrateur de TOTAL CAPITAL Administrateur de TOTAL GESTION FILIALES Administrateur de HUTCHINSON SA

Pierre SIGONNEY

Administrateur

Sociétés françaises

Président de DAJA 156, 157, 159 à 161, 165 à 173 (SAS)

Président de LOCATOM (SAS)

Président de TOTAL PARTICIPATIONS (SAS) Directeur Général et Administrateur de SOFAX BANQUE

Président Directeur Général de TOTAL CAPITAL Gérant TOTAL GESTION USA (EURL)

Sociétés étrangères

Director TOTAL FINANCE USA Director TOTAL HOLDINGS USA INC

Laurent KETTENMEYER

Représentant permanent de TOTAL FINANCE CORPORATE SERVICES LTD

Sociétés étrangères

Vice President de TOTAL CAPITAL CANADA Director TOTAL FINANCE CORPORATE SERVICES Ltd

Rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise

Conformément aux dispositions de l'Ordonnance du 12 juillet 2017, prise en application de la loi Sapin 2, il a été mis en place un rapport sur le gouvernement d'entreprise dans lequel doit figurer :

- La liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social,
- Les conventions intervenues directement ou par personne interposée, entre d'une part l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes ou conclues à des conditions normales,
- Le tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires pour les augmentations de capital (art. L225-129-1 et L225-129-2 Code de commerce) et faisant apparaitre l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice,
- Le choix fait de l'une des deux modalités d'exercice de la Direction Générale prévue à l'article L.225-51-1 du Code de commerce (art. L.225-37-4 nouveau)

Code de Gouvernement d'entreprise

Du fait de sa situation de filiale du Groupe Total, Total Capital International ne se réfère pas à un Code de Gouvernement d'Entreprise spécifique. Outre les dispositions légales et réglementaires, la Société suit les prescriptions des différents codes internes applicables aux sociétés et responsables du Groupe, tels que le Code de conduite du Groupe et le Code d'éthique financière.

En outre, votre Société ayant pour objet d'émettre des titres sur un marché réglementé, ce rapport conformément aux dispositions de l'article L .225-37, porte sur les points suivants :

- La limitation des pouvoirs du Directeur général
- Participation des actionnaires aux assemblées générales

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DECEMBRE 2017

La durée des mandats est de 6 ans (cf. article 14 des statuts)

Patrick de La Chevardière (60 ans): Président – Directeur

Général

1éré nomination le 28/05/2014 Fin de mandat : AGO 2023

Dominique Guyot (60 ans): Adminnistrateur

1éré nomination le 10/02/2016 Fin de mandat : AGO 2023

Hervé Jaskulké (57 ans): Adminnistrateur

1éré nomination le 28/05/2014 Fin de mandat : AGO 2023

Pierre Sigonney (59 ans): Adminnistrateur

1éré nomination le 23/06/2017 Fin de mandat : AGO 2023

Total Finance Corporate Services Ltd: Adminnistrateur

représenté par M. Laurent Kettenmeyer

1éré nomination le 28/05/2014 Fin de mandat : AGO 2023

REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Total Capital International n'a pas mis en place de politique d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions.

Notre actionnaire majoritaire n'a pas non plus attribué d'options de souscription ou d'achat d'actions aux administrateurs de votre Société à raison des mandats et fonctions exercés par ceux-ci dans votre Société.

JETONS DE PRESENCE

Total Capital International ne verse pas de jetons de présence aux membres de son Conseil d'administration.

MANDAT D'ADMINISTRATEUR AYANT CESSE AU COURS DE L'EXERCICE 2017

Monsieur Pierre de La Pomélie, ayant fait valoir ses droits à la retraite, a démissionné de ses fonctions le 23 juin 2017.

MANDAT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le mandat de Monsieur Patrick de La Chevardière n'arrive pas à expiration avec la présente Assemblée mais à celle de 2023.

MANDATS D'ADMINISTRATEURS

Le Conseil d'administration réuni le 23 juin 2017 a coopté en qualité d'Administrateur Monsieur Pierre Sigonney en remplacement de Monsieur Pierre de La Pomélie. Cette cooptation doit être ratifiée par la présente Assemblée Générale.

PARITE HOMMES/FEMMES

Les actions de la Société n'étant pas admises aux négociations sur un marché réglementé, et la Société n'ayant pas de salariés, elle n'est pas soumise à ce jour aux dispositions relatives à la recherche d'un équilibre entre hommes et femmes au sein du Conseil d'Administration prévues aux articles L. 225-17 et L. 225-18-1 du Code de commerce. La société s'efforcera cependant d'avoir une réflexion sur la diversification de sa composition pour les années à venir.

LISTE DE L'ENSEMBLE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES DANS TOUTE SOCIETE PAR CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL

Conformément aux dispositions de l'article L 225-37-4-1° du Code de commerce, nous vous communiquons dans ce document l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés par chacun des mandataires sociaux de la Société.

CONVENTIONS INTERVENUES DIRECTEMENT OU PAR PERSONNE INTERPOSEE, ENTRE D'UNE PART L'UN DES MANDATAIRES SOCIAUX OU L'UN DES ACTIONNAIRES DISPOSANT D'UNE FRACTION DES DROITS DE VOTE SUPERIEURE A 10% D'UNE SOCIETE ET, D'AUTRE PART, UNE AUTRE SOCIETE DONT LA PREMIERE POSSEDE DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PLUS DE LA MOITIE DU CAPITAL, A L'EXCEPTION DES CONVENTIONS PORTANT SUR DES OPERATIONS COURANTES OU CONCLUES A DES CONDITIONS NORMALES

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4-2° du Code de commerce, nous vous informons qu'il n'existe aucune convention concernée par ces dispositions.

TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS EN COURS DE VALIDITE ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES POUR LES AUGMENTATIONS DE CAPITAL (ART. L. 225-129-1 ET L. 225-129-2 CODE DE COMMERCE) ET FAISANT APPARAITRE L'UTILISATION FAITE DE CES DELEGATIONS AU COURS DE L'EXERCICE

Aucune délégation n'est actuellement en cours.

MODALITES D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE (ARTICLE L. 225-51-1 DU CODE DE COMMERCE (ART. L. 225-37-4 NOUVEAU)

Votre Conseil d'administration a décidé, lors de sa réunion du 31 mars 2017 de maintenir le cumul des fonctions de Président et Directeur Général de la Société et de nommer M. Patrick de La Chevardière Président Directeur Général.

Aucune limitation aux pouvoirs du Président-directeur général n'a été mise en place par le Conseil d'Administration depuis cette date, à l'exception des pouvoirs en matière d'émission d'emprunts obligataires, limités à 5 milliards d'euros par émission.

CODE DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées générales et dans la limite de l'objet social, le Conseil se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Il désigne les mandataires sociaux chargés de gérer la Société et contrôle leur gestion.

Le Conseil d'Administration de la société s'est réuni trois fois au cours de l'année 2017

Réunion du 8 février 2017 :

Tous les administrateurs étaient présents ou représentés L'ordre du jour de la réunion comportait en particulier les points suivants :

Examen et arrêté des comptes au 31 décembre 2016 - Affectation du résultat – Compte rendu d'activité et rapport

de gestion – Approbation du rapport du Président – Renouvellement du mandat de tous les administrateurs - Renouvellement du mandat d'un Commissaire aux comptes titulaire - Convocation des actionnaires en Assemblée Générale - Renouvellement de l'autorisation de procéder à l'émission d'emprunts obligataires pour une durée d'un an.

Réunion du 31 mars 2017 :

Quatre administrateurs sur cinq étant présents ou représentés.

L'ordre du jour de la réunion a comporté en particulier les points suivants :

Nomination du Président et du Directeur Général - pouvoirs - Renouvellement de l'autorisation de procéder à l'émission d'emprunts obligataires - Confirmation des pouvoirs du Secrétaire du Conseil.

Réunion du 23 juin 2017 :

Quatre administrateurs sur 5 étaient présents ou représentés.

L'ordre du jour de la réunion comporté en particulier les points suivants :

Démission et cooptation d'un administrateur – Pouvoirs délégués à M. Pierre Sigonney.

Procédures de contrôle interne

En tant que filiale du Groupe Total, Total Capital International applique les procédures de contrôle interne du Groupe et du secteur d'activité auguel elle appartient. Le référentiel de contrôle interne retenu par le Groupe Total est celui du Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO). Dans ce référentiel, le contrôle interne est un processus destiné à fournir une assurance raisonnable pour la réalisation des objectifs suivants : la réalisation et l'optimisation de la conduite des opérations, la fiabilité des informations comptables et financières, la conformité aux lois et réglementations en vigueur et la protection des actifs. Comme tout système de contrôle interne, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que tout risque soit totalement éliminé. Total Capital International en suit les préconisations tant sur le fond que dans la forme.

Environnement de contrôle

Le système de contrôle interne du Groupe Total est construit autour d'une organisation opérationnelle en trois niveaux : Groupe, secteurs d'activité (ou Branches), et entités, chaque niveau étant directement impliqué et responsabilisé dans la conception et la mise en œuvre du contrôle.

A chacun des trois niveaux, le contrôle interne est décliné en procédures spécifiques d'organisation, de délégation des responsabilités, de sensibilisation et de formation du personnel qui sont conformes au cadre général du Groupe.

En tant que filiale du Groupe Total supervisée par la Direction Financement Trésorerie du Groupe — branche Holding, la fonction de contrôle de Total Capital International est exercée par :

- le Conseil d'Administration,
- le Département Contrôle & Gestion des Flux qui valide et contrôle les opérations engagées sur le marché par le Département des Opérations de Marché.
- le Département Contrôle Interne,
- et la Direction de la Comptabilité qui assure la comptabilisation des opérations de Total Capital International et procède aux déclarations à destination des différentes administrations sur la base des informations communiquées par le Département Contrôle et Gestion des Flux.

Le contrôle interne repose sur des valeurs ancrées dans la culture du Groupe telles que l'intégrité et l'éthique, et sur la compétence du personnel. Les ressources affectées au contrôle interne sont sensibilisées et formées au respect du code de conduite et de la charte éthique disponibles sur le site intranet du Groupe.

Processus d'identification et d'évaluation des risques

Dans le cadre de la démarche annuelle d'élaboration du plan d'audit interne, la Direction Audit Groupe ainsi que le Trésorier effectuent une revue des risques. Cet examen conduit à proposer une liste de sujets d'audits pour l'année suivante.

Un diagnostic des Risques de la Direction Financement Trésorerie a été réalisé en 2011 et est mis à jour périodiquement.

L'activité de Total Capital International est encadrée par un Comité hebdomadaire de pilotage de la Direction.

Activités de contrôle

Les activités de contrôle interne reposent sur la stratégie définie par la Direction Financière du Groupe, la définition d'objectifs précis, l'organisation et les procédures. Ainsi, la politique de financement du Groupe, qui s'appuie sur Total Capital International, est proposée par le Trésorier et fait

l'objet d'une approbation par le Directeur Financier du Groupe Total.

Les processus-clés de l'organisation sont étayés par des procédures formalisées et mises à jour de façon permanente par le Département Contrôle Interne. Les procédures en place couvrent notamment les domaines d'engagement, d'approbation, d'autorisation, de contrôles et de ségrégation des tâches.

Les principaux processus sont :

- les opérations de change et de taux
- les opérations sur la dette court-terme et long terme

Total Capital International dispose d'un reporting financier conforme aux exigences du cadre de gestion défini par la Direction Financière, aux règles et normes applicables. Les analyses et synthèses sont rapportées et commentées selon une périodicité hebdomadaire et diffusées aux responsables concernés. Par ailleurs, toute émission obligataire fait l'objet d'un contrat conforme au programme d'émission dans lequel elle s'inscrit. Enfin, dans le cadre de la loi Sarbanes Oxley, des contrôles clés ont été identifiés et font l'objet d'une auto-évaluation annuelle par les commissaires aux comptes.

Systèmes d'Information et de communication

Le contrôle des accès aux systèmes d'information constitue un élément clé du système de contrôle interne. La définition des habilitations du système d'information utilisé par Total Capital est validée par les responsables de département dans le respect des règles de ségrégation des tâches et sa mise en œuvre est contrôlée par le responsable Systèmes d'Information.

L'information financière hebdomadaire et mensuelle fournie au Trésorier du Groupe, concerne :

- les positions et le respect des limites,
- les engagements,
- les financements.

La communication financière vis-à-vis des investisseurs est assurée au niveau du Groupe Total.

Supervision du système de contrôle interne

Le pilotage du système de contrôle interne est assuré de façon permanente par le Département Contrôle Interne de la Direction Financement de Trésorerie et par l'audit périodique du Système par la Direction du Contrôle Interne et de l'Audit Groupe, rattachée au Comité Exécutif en la personne du Secrétaire Général. Le planning des interventions est déterminé annuellement. De plus les commissaires aux comptes procèdent à l'évaluation du contrôle interne dans le cadre de leur mission de certification des comptes et de la revue de Contrôle Interne Sarbanes Oxley.

Les recommandations faites par la Direction du Contrôle Interne et de l'Audit Groupe conduisent à des plans d'action qui font l'objet d'un suivi formalisé.

De plus, un Comité Risques Groupe veille à structurer le dispositif global de gestion des risques et à l'existence et l'efficacité de systèmes de management des risques adaptés aux enjeux du Groupe. Le Comité Risques Groupe comprend les directeurs de directions fonctionnelles centrales ainsi que les secrétaires généraux ou directeurs financiers des secteurs d'activité. Il dépend du Comité exécutif.

Le Comité Risques Groupe s'appuie sur les travaux des secteurs d'activité et des directions fonctionnelles qui poursuivent en parallèle leurs travaux de cartographies des risques, dont elles présentent régulièrement l'avancement.

PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES AUX ASSEMBLEES GENERALES

Les Assemblées générales d'actionnaires sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Les statuts ne prévoient aucune modalité particulière relativement à la participation des actionnaires aux Assemblées générales. l'autorisation de procéder à l'émission d'emprunts obligataires pour une durée d'un an.

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'Assemblée Générale de la société Total Capital International,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Total Capital International relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions de comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous devons porter à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques. Nous avons déterminé qu'il n'y avait pas de point clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations prévues par les dispositions de l'article L. 225-37-3 du Code de commerce sur les rémunérations et les avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur ne sont pas mentionnées dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise. En conséquence, nous ne pouvons attester l'exactitude et la sincérité des informations sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Total Capital International par l'Assemblée Générale du 5 mai 2011 pour le cabinet KPMG S.A. et du 29 mars 2006 pour le cabinet ERNST & YOUNG Audit.

Au 31 décembre 2017, le cabinet KPMG était dans la septième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG Audit dans la douzième année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au conseil d'administration remplissant les fonctions de comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que, le cas échéant, de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en oeuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier:
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions de comité d'audit

Nous remettons un rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions de comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en oeuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions de comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport. Nous fournissons également au conseil d'administration remplissant les fonctions de comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont

fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le conseil d'administration remplissant les fonctions de comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 7 février 2018

KPMG Audit Département de KPMG S.A. **ERNST & YOUNG Audit**

Jean-Jacques Lethu Associé Yvon Salaün *Associé*

Comptes au 31 décembre 2017

Compte de résultat

(en euros)	2017	2016
Autres produits	-	-
Produits d'exploitation	-	-
Consommation en provenance de tiers	1 641 046	2 157 217
Impôts et taxes	113	113
Charges d'exploitation	1 641 159	2 157 330
Résultat d'exploitation	(1 641 159)	(2 157 330)
·		(
Intérêts sur prêts long terme	464 258 710	358 278 254
Intérêts sur les lignes de crédit	-	-
Intérêts sur les prêts sociétés du groupe	-	-
Intérêts sur comptes courants	168 766	30 294
Intérêts sur dépôts et cautionnements	-	-
Produits des swaps	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	-	-
Profits de change	-	-
Profits financiers divers	3 670 163	-
Produits financiers	468 097 639	358 308 548
Intérêts sur emprunts obligataires après swaps	454 672 723	345 554 635
Intérêts sur commercial papers	-	-
Intérêts sur billets de trésorerie	-	-
Intérêts sur emprunts	-	-
Intérêts sur comptes courants	38 046	22 269
Intérêts sur dépôts et cautionnements	-	-
Intérêts sur swaps	-	-
Autres charges financières	-	-
Pertes de change	1 464 783	171 473
Charges financières diverses	-	
Charges financières	456 175 642	345 748 377
Résultat financier	11 921 997	12 560 171
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
Résultat exceptionnel	<u> </u>	
Impôts sur les bénéfices	3 514 856	3 556 866
Résultat Net	6 765 982	6 845 975

Bilan

ACTIF (en euros)	2017	2016
Actif Immobilisé		
Prêts immobilisés	20 752 797 938	25 157 037 439
Tirages sur lignes de crédit	-	-
Intérêts courus sur prêts immobilisés	97 760 585	66 600 436
Intérêts courus sur lignes de crédit	-	<u>-</u>
Immobilisations financières, valeur nette	20 850 558 523	25 223 637 875
Total Actif Immobilisé	20 850 558 523	25 223 637 875
Actif Circulant		
Comptes courants et prêts sociétés groupe	21 835 891	15 471 336
Créances rattachées	-	-
Débiteurs divers	42 010	-
Produits à recevoir sur swaps	-	-
Créances	21 877 901	15 471 336
Total Actif Circulant	21 877 901	15 471 336
Charges constatées d'avance Total Actif		- 25 220 400 244
I otal Actif	20 872 436 424	25 239 109 211
PASSIF (en euros)	2017	2016
Capitaux Propres		
Capital	300 000	300 000
Réserve légale	30 000	30 000
Report à nouveau	8 895 771	2 049 796
Réserves	8 925 771	2 079 796
Résultat de l'exercice 2016	-	6 845 975
Résultat de l'exercice 2017	6 765 982	-
Total Capitaux Propres	15 991 753	9 225 771
Provisions	-	-
Dettes		
Emprunts obligataires après swaps d'émission	20 752 797 938	25 157 037 440
Intérêts courus sur emprunts obligataires	102 663 879	72 264 697
Emprunts obligataires et assimilés	20 855 461 817	25 229 302 137
Commercial Papers	-	-
Dépôts et cautionnements	-	-
Comptes courants créditeurs	510 901	37 979
Dettes rattachées sur dettes financières divers	-	-
Charges à payer sur swaps	-	-
Créditeurs divers	<u>-</u>	-
Emprunts et dettes financières divers	510 901	37 979
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	471 953	104 903
Dettes fiscales et sociales	-	438 421
Dettes d'exploitation	471 953	543 324
Total Dettes	20 856 444 671	25 229 883 440
Produits constatés d'avance	-	-
Total Passif	20 872 436 424	25 239 109 211

Tableau de flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	2017	2016
Flux net de trésorerie d'exploitation		
Résultat net 2016	-	6 846
Résultat net 2017	6 766	-
Diminution (Augmentation) du besoin en fonds de roulement	(476)	(848)
Flux net de trésorerie d'exploitation	6 290	5 998
Flux net de trésorerie d'investissement		
Augmentations de prêts long terme	(1 948 022)	(4 542 033)
Remboursements de prêts long terme	3 348 561	2 960 270
Flux net de trésorerie d'investissement	1 400 539	(1 581 763)
Flux net de trésorerie de financement		
Augmentation de capital	-	-
Dividendes payés		(4 980)
Emission nette d'emprunts Variation des dettes financières à court terme	(1 708 824) 841	1 547 401 23
Variation des dettes infancieres à court terme Variation des créances à court terme	(8 732)	(7 433)
	. ,	
Flux net de trésorerie de financement	(1 716 715)	1 535 011
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(309 886)	(40 754)
Incidence des variations de change Trésorerie en début de période	309 886	40 754 -
Trésorerie à fin de période	-	-

Annexes aux comptes

Faits marquants

En 2017, Total Capital International a continué son activité sur les marchés par des programmes d'émissions diversifiés, le cas échéant associés à une activité de gestion de taux.

A long terme, Total Capital International agit aux côtés de TOTAL S.A., Total Capital et Total Capital Canada, comme émetteur principal sur un programme EMTN (sous garantie TOTAL S.A.) et sur un programme US SEC Registered Shelf (sous garantie TOTAL S.A.). Total Capital International a également été ajouté comme émetteur sur le programme australien AMTN (sous garantie TOTAL S.A.). Enfin, Total Capital International peut aussi émettre des emprunts obligataires hors programme (sous garantie TOTAL S.A.).

En 2017, Total Capital International a émis 2,1 G USD (après swaps) d'emprunts dans le cadre du programme EMTN, sous garantie TOTAL S.A.

Les programmes d'émissions de Total Capital International font l'objet d'une notation à long terme et à court terme par Standard and Poor's : A+/A-1 avec une perspective Négative, et par Moody's : Aa3/P-1 avec une perspective Stable. Ces notations ont été rendues possibles par l'émission d'une garantie TOTAL S.A. adossée à ces programmes.

Le 27 novembre 2017, l'agence Standard and Poor's a revu la perspective de la notation de la dette long terme de négatif à stable suite à l'amélioration des ratios de crédit de Total SA.

Des opérations de taux et de change ont également été conclues par des entités habilitées du groupe TOTAL S.A. en prolongement du développement des activités financières de Total Capital International, tant vis-à-vis du groupe que du marché.

1) Principes, règles et méthodes comptables

Principes généraux

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions de la législation française et aux pratiques comptables généralement admises dans les sociétés commerciales.

Règles et méthodes comptables

Les opérations de financement à long et moyen terme à l'intérieur du groupe Total sont enregistrées en immobilisations financières pour leur valeur nominale.

· Opérations en devises

Compte tenu de son activité financière et du caractère significatif de ses flux en devises, la société utilise une comptabilité multidevises sur le modèle des établissements de crédit.

De ce fait, en date d'arrêté, Total Capital International ne comptabilise pas les écarts de conversion dans des comptes « écarts de conversion actif et passif » mais procède à une réévaluation des postes du bilan et du hors bilan dont l'impact est enregistré en compte de résultat (gains et pertes de change latents).

La réévaluation du hors-bilan long terme en devises est réaffectée aux postes du bilan auxquels les instruments financiers dérivés sont adossés (emprunts obligataires).

La réévaluation du hors-bilan court-terme en devises est enregistrée dans le poste « produits à recevoir sur réévaluation des positions de change hors-bilan » ou « charges à payer sur réévaluation des positions de change hors-bilan ».

Les positions en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la clôture de l'exercice.

TOTAL CAPITAL INTERNATIONAL Comptes au 31 décembre 2017

· Instruments financiers de taux et de devises

Les opérations sur instruments financiers à terme non dénouées figurent dans les engagements hors-bilan. Il s'agit essentiellement de contrats d'échange de taux d'intérêt et de devises négociés dans un but de couverture afin de gérer l'exposition de Total Capital International aux fluctuations des taux d'intérêt et des cours de change des devises.

Les différentiels d'intérêts et les reports ou déports attachés à ces swaps ou contrats à terme sont constatés prorata temporis dans le compte de résultat, en charges ou produits financiers, sur la durée de vie des éléments auxquels ils sont adossés.

Les éventuelles pertes latentes accessoires aux opérations, pour lesquelles les critères de qualification comptable de couverture ne sont pas respectés, sont provisionnées.

· Emprunts obligataires

Les emprunts obligataires transformés en dollars US ou en EUR par l'intermédiaire de swaps d'émission adossés individuellement, sont présentés en devise après swaps dans le bilan et dans le compte de résultat. Ils sont convertis au taux de clôture en date d'arrêté. Les pertes et profits résultant de la conversion au cours de clôture des emprunts en devise et des swaps d'émission sont enregistrés en résultat sous la rubrique : Pertes et Profits de change.

• Présentation des intérêts sur swaps d'émission

Les charges sur emprunts sont présentées après impact des swaps. Cette présentation permet une cohérence entre le compte de résultat et le bilan - les emprunts étant présentés après impact de la réévaluation au titre du change des swaps d'émission - et de constater directement le coût global de la dette. Au bilan, les charges à payer sur emprunts et les intérêts courus sur swaps sont donc aussi présentés en net.

2) Immobilisations financières

Les immobilisations financières de Total Capital International sont constituées de prêts long terme en dollars contractés avec Total Finance pour un montant de 16,383 milliards d'euros et avec Total S.A. pour un montant de 4,370 milliards d'euros.

a) Mouvements des immobilisations financières

				(en milliers d'euros)
Immobilisations	Situation au début de l'exercice	Augmentations, acquisitions, apports	Diminutions cessions	Valeur brute à la clôture
Prêts immobilisés Intérêts courus sur prêts immobilisés	25 157 037 66 600	1 844 237 103 785	6 248 476 72 624	20 752 798 97 761
Total	25 223 637	1 948 022	6 321 100	20 850 559

b) Echéancier des immobilisations financières

				(en milliers d'euros)
	Montant brut	A moins d'un an	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Prêts immobilisés Intérêts courus sur prêts immobilisés	20 752 798 97 761	695 228 97 761	8 014 521 -	12 043 049
Total	20 850 559	792 989	8 014 521	12 043 049

3) Créances

Les créances sont à 100% avec Total Treasury pour un montant de 21,836 millions d'euros.

Echéancier

			(en	milliers d'euros)
	Montant brut	A moins d'un an	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Comptes courants et prêts sociétés groupe	21 836	21 836	-	-
Intérêts courus sur prêts sociétés groupe et comptes courants Débiteurs divers	- 42	42	-	-
Produits à recevoir sur swaps et opérations à terme Total	21 878	21 878	-	-

4) Capitaux propres

a) Variation des capitaux propres

			(en milliers d'euros)
	Situation au début de l'exercice	Affectation du résultat 2015	Situation au 31 décembre 2016
Capital social	300	-	300
Réserve légale	30	-	30
Report à nouveau	1 009	1 041	2 050
Résultat de l'exercice 2015	6 021	(6 021)	0
Distribution de dividende	-	4 980	-
Résultat au 31 décembre 2016	-	-	6 846
Total des capitaux propres	7 360	0	9 226

			(en milliers d'euros)
	Situation au début de l'exercice	Affectation du résultat 2016	Situation au 31 décembre 2017
Capital social	300	-	300
Réserve légale	30	-	30
Report à nouveau	2 050	6 846	8 896
Résultat de l'exercice 2016	6 846	(6 846)	0
Distribution de dividende	-	-	-
Résultat au 31 décembre 2017	-	-	6 766
Total des capitaux propres	9 226	0	15 992

b) Composition du capital social

Le capital social de Total Capital International est constitué de 30 000 actions d'une valeur nominale de 10 euros, elle est détenue de la manière suivante :

Actionnaire	Nombre d'actions	
TOTAL S.A.	29 994 actions soit	99,98%
Administrateurs	6 actions soit	0,02%

5) Emprunts obligataires et assimilés

Les emprunts obligataires ci-dessous sont présentés, dans un premier temps, en devise d'émission puis en équivalents euros au cours de l'exercice. Ils sont remboursés in fine.

		Au 31 dé	cembre 2017				Au 31 déce	mbre 2016
Nominal en K devises	Devise	Détail	En K euros	Moins d'un an en K euros	Entre 1 et 5 ans en K euros	A plus de 5 ans en K euros	Nominal en K devises	En K euros
700 000	AUD	Existant au 31/12/2016	456 144	-	390 980	65 164	1 050 000	719 375
100 000	CAD	Existant au 31/12/2016	66 494	66 494	-	-	200 000	140 964
1 000 000	CHF	Existant au 31/12/2016	854 555	-	-	854 555	1 000 000	931 185
8 350 000 1 000 000 500 000	EUR	Existant au 31/12/2016 1 000 M EUR 1,375% 500 M EUR 0,625%	8 350 000 1 000 000 500 000	- - -	2 150 000	6 200 000 1 000 000 500 000	8 350 000 - -	8 350 000 - -
975 000 250 000	GBP	Existant au 31/12/2016 250 M GBP 1,25%	1 098 926 281 776	-	1 098 926	- 281 776	975 000	1 138 779 -
2 472 000	HKD	Existant au 31/12/2016	263 764	-	-	263 764	2 472 000	302 382
600 000	NOK	Existant au 31/12/2016	60 974	60 974	-	-	2 050 000	225 614
300 000	NZD	Existant au 31/12/2016	178 042	-	178 042	-	300 000	197 915
8 385 000 Total	USD	Existant au 31/12/2016	6 991 579 20 102 253	529 476 656 943	3 752 189 7 570 138	2 709 914 11 875 173	11 385 000	10 800 684 22 806 898

Ces emprunts obligataires ont fait majoritairement l'objet d'un swap de taux et de change afin de transformer la dette en taux variable en US dollars ou en euros en fonction des besoins de financement relatifs aux prêts immobilisés et aux tirages de lignes de crédit.

L'impact de la réévaluation des swaps est présenté ci-dessous.

				(en m	nilliers d'euros)
	31 décembre 2017	A moins d'un an	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	31 décembre 2016
Total des emprunts obligataires avant swaps d'émission	20 102 253	656 943	7 570 138	11 875 173	22 806 898
Impact de la réévaluation des swaps d'émission Total des emprunts obligataires après swaps d'émission	650 545 20 752 798	38 285 695 228	444 383 8 014 521	167 877 12 043 050	2 350 139 25 157 038
Intérêts courus sur emprunts obligataires après swaps ⁽¹⁾	102 664	102 664	-	-	72 265
Total des dettes	20 855 462	797 892	8 014 521	12 043 050	25 229 302

⁽¹⁾ dont intérêts courus nets des swaps associés aux emprunts obligataires

6) Emprunts et dettes financières divers

Echéancier des emprunts et dettes financières divers

		milliers d'euros)			
	31 décembre 2017	A moins d'un an	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	31 décembre 2016
Dépôts et cautionnement	_	_	-	-	-
Comptes courants créditeurs	511	511	-	-	38
Dettes rattachées sur dettes financières diverses	-	-	-	-	-
Charges à payer sur swaps dédiés	-	-	-	-	-
Créditeurs divers	-	-	-	-	-
Total des dettes	511	511	-	-	38

7) Dettes d'exploitation

Echéancier des dettes d'exploitation

				(en milliers d'euros				
	31 décembre 2017	A moins d'un an	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	31 décembre 2016			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	472	472	-	-	105			
Dettes fiscales et sociales	-	-	-	-	438			
Total des dettes	472	472	-	-	543			

8) Charges d'exploitation

	Au 31 décembre 2017			Au 31	(en millie décembre 2016	rs d'euros)
	Entreprises liées	Autres	Total	Entreprises liées	Autres	Total
Consommation en provenance des tiers Impôts et taxes Autres charges	1 247 - -	394 - -	1 641 - -	1 615 - -	542 - -	2 157 - -
Total	1 247	394	1 641	1 615	542	2 157

9) Charges financières

					(en millie	rs d'euros)		
	Au 31	décembre 20	017	Au 31	Au 31 décembre 2016			
	Entreprises liées	Autres	Total	Entreprises liées	Autres	Total		
Intérêts sur emprunts obligataires après swaps ⁽¹⁾	55 424	399 249	454 673	(90 706)	436 261	345 555		
Intérêts sur emprunts	-	-	-	-	-	-		
Intérêts sur comptes courants	38	-	38	22	-	22		
Intérêts sur dépôts et cautionnements	-	-	-	-	-	-		
Intérêts sur swaps dédiés	-	-	-	-	-	-		
Autres charges financières	-	-	-	-	-	-		
Pertes nettes de change (2)	-	1 465	1 465	-	171	171		
Charges financières diverses	-	-	-	-	-	-		
Total	55 462	400 714	456 176	(90 684)	436 432	345 748		

10) Produits financiers

	Au 31 d	(en milliers d'euros Au 31 décembre 2016				
	Entreprises liées	Autres	Total	Entreprises liées	Autres	Total
Intérêts sur prêts long terme	464 259	_	464 259	358 278	_	358 278
Intérêts sur lignes de crédits	-	-	-	-	-	-
Intérêts sur prêts sociétés du groupe	-	-	-	-	-	-
Intérêts sur comptes courants	169	-	169	30	-	30
Intérêts sur dépôts et cautionnements	-	-	-	-	-	-
Produits des swaps dédiés	-	-	-	-	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	-	-	-	-	-	-
Profits nets de change (2)	-	-	-	-	-	-
Autres produits	-	-	-	-	-	-
Produits financiers divers	3 670	-	3 670	-	-	-
Total	468 098	0	468 098	358 308	0	358 308

⁽¹⁾ Les charges et produits financiers réalisés sur des swaps associés à des emprunts obligataires sont rattachés aux intérêts de ces mêmes emprunts et présentés en net.

(2) Les profits et pertes nets de change s'analysent ainsi :

		(en milliers d'euros)
	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Pertes de change Profits de change	(2 445 683) 2 444 218	(1 552 376) 1 552 205
Total	(1 465)	(171)

11) Engagements hors-bilan

a) Portefeuille d'instruments financiers dérivés

Les engagements hors bilan sur les instruments financiers dérivés sont présentés ci-dessous. Ces montants fixent le niveau d'engagement notionnel sans être représentatifs d'une perte ou d'un gain latent.

	(en mil					(en millie	Au 31 décembre 2016
Gestion du risque de taux	Total	2018	2019	2020	2021	2022 et après	Total
Swaps d'émission et de couverture d'émissions obligataires à taux fixe ⁽¹⁾ montant notionnel	16 503 640	127 468	1 681 441	456 825	1 911 892	12 326 014	18 923 112
Swaps d'émission et de couverture d'émissions obligataires à taux variable (1) montant notionnel	8 343 085	_	309 953	1 300 000	_	6 733 132	5 375 496
Swaps de taux et de change long terme Swaps prêteurs à taux fixe	0 343 000		303 333	1 300 000		0 700 102	0 0/0 400
montant notionnel Swaps prêteurs à taux variable montant notionnel	-	-	-	-	-	-	-
Swaps de taux Swaps prêteurs à taux fixe montant notionnel	-	-	-	-	-	-	-
Swaps prêteurs à taux variable montant notionnel	-	-	-	-	-	-	-

(1) cross currency swaps et swaps de taux adossés aux emprunts obligataires

			Au 31 décemi	bre 2017		(en milliers o	d'euros) Au 31 décembre 2016
Gestion du risque de change	Total	2018	2019	2020	2021	2022 et après	Total
Swaps de change montant notionnel	-	-	-	-	-	-	-
Contrats à terme de devises montant notionnel	-	-	-	-	-	-	-

b) Valorisation de marché des instruments financiers dérivés

Au 31 décembre 2017, la valorisation de marché des instruments financiers dérivés s'établit avec la décomposition suivante :

(en millie						
	31 décembre 2017		31 décembre 2015			
Swaps d'émission Swaps de taux court terme Swaps de taux classique Instruments financiers à terme de devises	(316 100) - 6 966	(1)	(2 062 564) - 19 137			

⁽¹⁾ la valeur de marché des swaps est donnée "pied de coupon"

c) Autres engagements hors-bilan

			(en millier	s d'euros)
	31 décembre 2017	31 décembre 2017 3		
	Entreprises liées	Autres	Entreprises liées	Autres
Engagements donnés				
-Lignes de crédit accordées	-	-	-	-
-Tirages sur lignes de crédit -Lignes de crédit accordées non utilisées	-	-	-	-
-Lightes de dredit accordées non utilisées	_		_	_
Engagements reçus				
-Lignes de crédit allouées	-	-	-	-
-Tirages sur lignes de crédit -Lignes de crédit allouées non utilisées	-	_	- -	-

12) Consolidation

Les comptes de Total Capital International sont consolidés par intégration globale dans les comptes du Groupe Total S.A..

13) Intégration fiscale

Total Capital International, filiale de Total S.A. est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale de Total S.A.

14) Personnel et organes de direction

Total Capital International bénéficie de l'assistance technique et administrative du personnel du Groupe Total et ne verse aucune rémunération aux membres du Conseil d'administration.



TOTAL CAPITAL INTERNATIONAL Société Anonyme Siège social : 2, place Jean Millier La Défense 6 - 92400 Courbevoie Capital social : 300 000 euros 479 858 854 RCS Nanterre